



Moto-club de Bouteville

SIEGE SOCIAL: allée des Noisetiers 16130 segonzac

Enduro du Château

27 MARS 2011

REGLEMENT PARTICULIER

Le Moto Club de Bouteville organise un enduro national à Bouteville.

LIEU DE DEPART : Départ, contrôle technique et arrivée : Le Domaine du Maine des Champs 16120 Bouteville

CATEGORIES ADMISES :

NOTORIETE OPEN et Elite (Ligue 1) Motos anciennes CO.C1.C2.C3.C4.C5.TR
Ligue 2 Junior – de 23 ans Ligue 3 National Open
Ligue 4 Vétéran + Super Vétéran Ligue 5 Trophée 50cc sur 1 tour
Ligue 6 National B Open 2TOURS Ligue 7 National B Open 1 tour

CLASSEMENT : les classements seront établis par addition des points de pénalités, par classe et par catégorie. Le premier classé sera le pilote qui aura obtenu le moins de points. L'épreuve comptera pour les CHAMPIONNATS DE LIGUE POITOU-CHARENTES 2011.

Les résultats seront proclamés à 19H00 à la salle d'accueil (secrétariat).

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositifs du code sportif National de la FFM.

ACCUEIL SECRETARIAT : le secrétariat de l'épreuve sera ouvert le **dimanche 27 Mars 2011** à partir de **7H30**. Les pilotes engagés devront présenter la carte grise, le permis de conduire, l'attestation d'assurance, ainsi que la licence 2011 pour les pilotes licenciés, et pour les licences à la journée, un certificat médical de moins de un an de non contre indication au sport motocycliste.

CONTROLE TECHNIQUE : **8H00 à 9H30** CLASSE 1-2-3-4 + Motos Anciennes
9H30 à 10H30 CLASSE 5-6-7 + licence à la journée

PLAQUES NUMEROTEES : Chaque machine devra porter trois plaques numérotées.

GROUPE 1 :	NOTORIETE / OPEN	FOND JAUNE / CHIFFRE NOIR
GROUPE 2 :	JUNIORS	FOND BLEU / CHIFFRE BLANC
GROUPE 3-4 :	NATIONALE / VETERAN OPEN	FOND VERT / CHIFFRE BLANC
GROUPE 5 :	TROPHEE 50CC	FOND BLANC / CHIFFRE NOIR
GROUPE 6-7	NATIONAL B	FOND NOIR / CHIFFRE BLANC
MOTOS ANCIENNE :		FOND JAUNE / CHIFFRE NOIR

RAVITAILLEMENT : Le ravitaillement en huile et essence ne pourra se faire que dans les zones de ravitaillement réservé à cet effet à proximité d'un contrôle horaire, ceci le moteur arrêté

REPARATION : Le changement de roue ou de machine est interdit. L'assistance peut fournir des outils sur l'itinéraire, mais pas de pièces de rechange. Les réparations devront être faites au même endroit prévu pour le ravitaillement ou sur l'itinéraire si le pilote porte sur lui les pièces nécessaires à l'intervention.

HORAIRES : 07H30 Ouverture du secrétariat
08H00 – 10H30 Contrôle technique
10H30 Départ du premier concurrent

Un parcours fléché à travers bois et chemins représentant une boucle de 70 Kms environ sera à parcourir :

- 3 fois pour la catégorie NOTORIETE / OPEN	LIGUE 1
- 2 fois pour la catégorie JUNIOR / NATIONALE OPEN / VETERAN OPEN/ Motos anciennes	LIGUE 2-3-4
- 1 fois pour la catégorie TROPHEE 50cc et NATIONALE B	LIGUE 5-7
- 2 fois pour la catégorie NATIONALE B	LIGUE 6

Chaque tour sera jalonné de X contrôles horaires et de contrôles de passages ou de contrôles inopinés.

SPECIALE : Les deux spéciales chronométrées s'effectueront à chaque tour.

SPECIFICATION : Les pilotes ne devront en aucun cas quitter le circuit fléché et devront respecter scrupuleusement les règles de la circulation, du code de la route, ainsi que les différentes prescriptions du règlement nationale et de l'annexe K, qui sont obligatoire pour l'épreuve. Les pilotes participant au championnat de ligue devront respecter le règlement 2011 afin de prétendre être classés dans ce championnat. **Pendant toute la durée de la course les pilotes sont responsables des personnes, qui constituent leur encadrement privé et sportif.** La surveillance des machines en toutes circonstances est de la compétence des compétiteurs. Le tapis environnemental est très fortement recommandé sous peine d'exclusion. **Les pilotes du championnat de France de motos anciennes devront se référer au règlement national 2011**

RECLAMATIONS : les réclamations devront être adressées dans la demie heure suivant la proclamation ou l'affichage des résultats, par écrit au directeur de course et accompagné d'une somme de **76 €** qui sera rendu si le bien-fondé de la réclamation est reconnu.

ENGAGEMENT : Les engagements sont ouvert à partir de la parution du présent règlement. Ils devront obligatoirement être accompagné des droits fixés à 47€ pour les pilotes licenciés, si l'engagement est reçu avant le **08 mars 2011** et 50 € après cette date. Pour les pilotes désirant prendre une **licence à la journée** le supplément est de **57 € (Un chèque par pilote engagé)**. **Toute défection devra être signalée sous 20 jours avant l'épreuve auprès de l'organisation par lettre manuscrite. Passé ce délai aucun engagement ne sera remboursé.**

Le règlement par chèque devra être adressé et libellé à l'ordre du **Moto Club De Bouteville** avant le **08 mars 2011**. **Joindre une enveloppe timbrée.**

ASSURANCE : Souscript auprès de l'ASSURANCE MOTO VERTE à BORDEAUX qui ne couvre en aucun cas la détérioration des machines des pilotes

CONTROLE : Des contrôles inopinés seront placés sur le circuit sans être mentionnés sur la feuille de route.

PENALITES : Le décompte des pénalités se fera conformément au règlement 2011.

OFFICIELS : DELEGUE DE LIGUE : *Mr GEORGET Bernard*
DIRECTEUR DE COURSE : *Mr David P*
COMMISSAIRES SPORTIFS : *Mr AUPY B, Mr DUBOIS M., Mr NARQUET P, Mr CLERGERAUD D*
COMMISSAIRES TECHNIQUES : *Mr DEPOIT Jean Michel, Mr PUAUD P.*
COMMISSAIRES DE ROUTES : *Mrs et Mmes les commissaires de la LIGUE.*

Fait à SEGONZAC le 20 Décembre 2010